

# Remarques sur quelques erreurs courantes et spécialement en ce qui concerne la justice de Dieu

---

ME 1890 page 441

Le plein développement du mal et le caractère blasphématoire des fausses doctrines s'accroissent, de plus en plus rapidement de nos jours. Comment le Seigneur veut-il que ses serviteurs marchent dans des jours tels que ceux-ci? Ce n'est pas tant en attaquant le mal qu'en maintenant ferme la vérité. «Afin de vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints», dit Jude. Cela ne peut se faire qu'en s'attachant à la parole de Dieu. «Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice» (2 Timothée 3: 16).

Arrêtons-nous un moment sur ce point. Ce n'est pas par l'inspiration des hommes que les Ecritures ont été données; ce n'est pas ce qu'ils pensent; tout y est absolument de Dieu. Il ne nous a pas laissés dans l'incertitude, mais nous a parlé lui-même, et sa Parole est la vérité. Ce n'est pas ce que l'homme dit, ni ce que l'Eglise dit. Pussions-nous avoir des oreilles pour entendre ce que l'Esprit dit aux assemblées! Quel trésor inestimable que les Saintes Ecritures — Dieu même nous parlant! Mais il ne faut pas les lire à travers le prisme des pensées de l'homme, ou sous les explications imposées par une autorité humaine. Il nous faut entendre individuellement et directement ce que Dieu nous dit. Prétendre que l'on ne peut croire ce que Dieu dit, que lorsqu'un ministre ou bien l'Eglise le disent, c'est placer l'homme entre Dieu et l'âme, c'est exalter l'homme au-dessus de Dieu. Et cependant combien souvent on agit ainsi.

Quelle grâce de Dieu, et comme cela répond bien à son caractère, de nous donner de lui-même, dans sa Parole, une révélation positive. Cette révélation est complète; il n'y a pas de développement ultérieur. Mais combien peu nous l'étudions et la sondons Et combien peu nous comprenons sa plénitude! Pour plusieurs, l'objet distinct que le Saint Esprit a en vue dans chaque livre, est très peu saisi; de là naît une grande confusion. Souvent l'on cite des passages qui, si on les examinait, se rapporteraient à des sujets tout à fait différents de ceux auxquels on les applique.

Prenons un ou deux exemples. Premièrement, «la justice de Dieu». Combien souvent ne cite-t-on pas des passages, tels que Romains 3: 21-26, comme s'il s'agissait de la justice de Christ. N'est-ce pas une grande et sérieuse confusion? N'avons-nous pas là, aussi clairement que des paroles peuvent l'exprimer, la justice de Dieu en justifiant le croyant, soit avant que Christ vînt, soit après sa venue — la justice de Dieu sans loi, ou tout à fait à part de la loi? Non sur le principe de la loi, en aucun sens, mais «étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang, afin de montrer sa justice (celle de Dieu) à cause du

support des péchés précédents dans la patience de Dieu, afin de montrer, dis-je, *sa justice* dans le temps présent, en sorte qu'il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus». Cette grande vérité fondamentale, savoir que Dieu est juste en justifiant, est rarement entendue, même dans les prédications évangéliques. A cet égard, la trompette ne rend souvent qu'un son incertain, et plus d'un auditeur ne saurait dire, après une de ces prédications, ce que signifient ces mots: «la justice de Dieu», tant on la confond avec la justice de Christ. Rien ne saurait être plus utile à ceux qui prêchent l'évangile, et à toute l'Eglise de Dieu, qu'une plus claire intelligence de ce sujet.

Qu'est-ce donc que la justice de Dieu, et qu'est-ce que la justice de Christ? La justice est la parfaite conséquence de caractère et d'action d'une personne, soit avec elle-même, soit dans la relation où elle est avec d'autres. Ainsi la justice de Dieu est la parfaite harmonie de ses attributs dans ses voies et ses actes envers tous les êtres créés — la parfaite conséquence avec ce qu'il est, et cela en justifiant le pécheur impie. Comment son amour parfait pour moi pécheur, et sa haine infinie contre mes péchés, peuvent-ils s'accorder d'une manière absolue? L'oeuvre de la rédemption et la valeur infinie de la propitiation pour mes péchés, l'oeuvre de substitution sur la croix, est la seule réponse possible de la part de Dieu à cette question solennelle. Béni soit Dieu! il est juste et il est celui qui me justifie. Qu'un homme se place sincèrement devant Dieu comme étant un pécheur coupable, et il trouvera dans l'évangile l'unique révélation possible de la justice de Dieu en le justifiant. La manière dont Dieu est juste en justifiant le pécheur, est «par la *rédemption* qui est dans le Christ Jésus». L'Ecriture ne dit pas que c'est par la justice de Christ imputée au pécheur pour le rétablir devant Dieu, comme s'il avait gardé la loi, et n'eût jamais failli à la garder. C'est un tout autre évangile de chercher à réintégrer l'homme dans sa condition primitive, lui enfant déchu du premier Adam, et il n'y a pas de méprise que nous soyons plus exposés à faire.

Nous souvenant donc que la justice de Dieu est son dessein tout entier de salut pour l'homme coupable, du commencement à la fin, et que ce dessein a été accompli par Christ dans la rédemption, demandons-nous: Qu'est-ce que la justice de Christ? et ensuite, qu'est-ce que la rédemption qu'il a opérée? Le lecteur remarquera que nous ne trouvons pas dans l'Ecriture l'expression «la justice de Christ». Celle qui s'en rapproche le plus est «par la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus Christ» (2 Pierre 1: 1), mais dans ce passage, il est question de sa divinité. Nous pouvons dire, toutefois, que les évangiles nous présentent, en Christ, le seul homme parfaitement juste qui ait foulé cette terre. Homme parfait et en accord absolu avec la pensée et la volonté de Dieu, agissant d'une manière conséquente dans toute relation où il était placé. Et son obéissance devait aller jusqu'à la mort de la croix. Il lui fallait mourir, ou rester seul. Cette «obéissance d'un seul», devait, rencontrer tous les besoins du pécheur, afin que «plusieurs soient constitués justes» (Romains 5: 18, 19).

Pour cela, il devait être une victime sans tache, sans péché, comme il est écrit: «Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu EN LUI» (2 Corinthiens 5: 21).

Ainsi «Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant». Tous les types et toutes les ombres, tous les sacrifices, toutes les exigences de la loi, la malédiction qu'elle prononce sur les coupables (et c'est assurément ce que nous sommes), tout a trouvé sa fin en Christ. Dieu en justifiant le coupable est, en justice absolue, glorifié au-dessus des cieux. Oui, la justice de Dieu est exaltée au-dessus des plus hauts cieux, devant l'univers entier: louez le Seigneur!

Mais cela, est-ce l'obéissance de Christ à la loi, mise au compte de l'homme pour le rétablir dans une bonne position devant Dieu, comme s'il eût gardé la loi? La justice ne viendrait-elle pas de cette manière par la loi? S'il en est ainsi, la rédemption ne signifie plus rien. Or il est à remarquer que partout où «cet évangile différent, qui n'en est pas un autre», est prêché, la rédemption n'est pas comprise et rarement mentionnée.

Qu'est-ce donc que la rédemption? Avant d'aller plus loin, cher lecteur, examinez un moment vous-même ce que vous entendez par là, et particulièrement si vous n'avez pas pensé que l'obéissance de Christ à la loi est la moitié de notre salut, et sa mort expiatoire l'autre moitié!

Prenons, pour exemple, le type même que Dieu a choisi; je veux dire la rédemption d'Israël hors d'Egypte. Pour être type de l'évangile différent souvent présenté, il faudrait une tout autre histoire. Prenons le chapitre 5 de l'Exode. Nous y voyons les Israélites dans une dure servitude. Ils n'ont point de paille et ne peuvent livrer la quantité de briques exigée. Ils sont dans une profonde détresse. Est-ce que Moïse, comme figure de Christ, fait pour eux la quantité de briques voulue? Est-ce que les briques que Moïse fait leur sont imputées pour achever le compte légal? Il n'y a dans l'Ancien Testament aucune figure, ni dans le Nouveau un seul verset qui puisse suggérer cette pensée. La rédemption n'est en aucune manière l'amélioration ou le perfectionnement de l'homme esclave du péché et de Satan, mais, comme en Egypte, elle consiste à tirer entièrement l'homme du lieu et de la condition d'esclavage pour l'amener dans une toute nouvelle position. Et cela ne pouvait avoir lieu que par le sang de l'Agneau. N'en est-il pas ainsi, soit que nous parlions de la rédemption présente de nos âmes, ou de la rédemption à venir de nos corps dans la résurrection? Le résultat de la rédemption est de faire passer ceux qui sont rachetés d'un état à un autre. Ce n'est pas l'amélioration du vieil homme. Lorsque les Israélites eurent traversé l'eau de la mer Rouge, figure de la mort, ils étaient morts à la loi qui leur imposait l'obligation de faire des briques. Ils avaient passé d'une condition dans une autre. N'est-ce point là le vrai secret de la puissance qui rend le croyant capable de mener une vie sainte et juste, même ici-bas? Etant mort au péché, ne doit-il pas se tenir pour tel? (Romains 6: 11). N'est-il pas aussi mort à la loi? Comme le dit l'apôtre: «C'est pourquoi, mes frères, vous aussi, vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ, pour être à un autre, à celui

qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu» (Romains 7: 4).

Voilà le chemin de Dieu. Celui de l'homme est tout l'opposé. Il dirait plutôt: «Si vous êtes nés de Dieu, vous devez être mariés à la loi, afin de porter du fruit en la gardant; et où vous aurez manqué, l'obéissance de Christ à la loi vous sera imputée». Une âme pourra-t-elle de cette manière avoir la paix ou la délivrance? Lisez tout le chapitre 7 de l'épître aux Romains. Vous y voyez un homme né de nouveau, mais encore sous la loi, s'efforçant de trouver quelque bien en lui, dans la chair, mais dans la dernière misère, comme nous l'avons tous éprouvé. Il ne peut pas achever sa quantité de briques. Ce n'est pas d'un complément ni d'un aide qu'il a besoin. Il trouve que dans la chair il n'y a absolument rien de bon. Comme né de Dieu, il prend plaisir à la loi de Dieu, mais il voit dans ses membres une autre loi qui le rend captif de la loi du péché. Il a besoin d'une pleine et entière délivrance, et il la trouve *en Christ*.

Bien, direz-vous; par la grâce de Dieu, j'ai cru au pardon gratuit des péchés par le moyen de la mort expiatoire de Christ. N'y a-t-il pas quelque chose de plus? C'est assurément une chose précieuse d'apprendre et de croire que «par lui (par Christ) vous est annoncée la rémission des péchés». Et même, quant à cette partie de l'évangile, il est bon de connaître l'assuré témoignage que Dieu a donné. Non seulement Jésus a été livré pour nos fautes, mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et cela en vue de ce dont nous avons un si grand besoin: «Il a été ressuscité pour notre justification». En croyant cela, nous sommes tenus pour justes. «Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ» (Romains 4: 24, 25; 5: 1). Oui, nous sommes justifiés de tous nos péchés; tenus pour justes à cause de ce que Christ a fait pour nous sur la croix. Paul ne prêchait pas seulement le pardon gratuit des péchés par Jésus, mais il disait aussi: «Et de *tout* ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque croit, est justifié *par lui*». Si nous sommes croyants, que n'avons-nous pas *en Christ*? Direz-vous, j'ai besoin d'être sûr que j'ai la justice, voilà: «Le Christ Jésus nous a été fait sagesse de la part de Dieu, et JUSTICE, et sainteté, et rédemption» (1 Corinthiens 1: 30).

Désirez-vous avoir la certitude que pour vous il n'y a pas de condamnation? Lisez ces paroles: «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont *dans le Christ Jésus*» (Romains 8: 1).

Auriez-vous la pensée d'améliorer votre vieille nature pécheresse et de la rendre propre pour le ciel? Une telle pensée ne se trouve pas dans l'Écriture. Non; mais sur la croix, le Saint de Dieu fut «en ressemblance de chair de péché et pour le péché», et ainsi «Dieu a condamné le péché dans la chair». Sur la croix, il «fut fait péché pour nous» (Romains 8: 3, et 2 Corinthiens 5: 21). Nous voyons donc la justice de Dieu condamnant à la croix notre nature pécheresse, aussi bien que nous y voyons Jésus portant nos péchés. Ainsi, par la croix, il a mis de côté pour toujours le vieil homme avec ses oeuvres, et a donné au croyant une nouvelle position en Christ, le second homme.

Pensez à ce que c'est d'être *en Christ*. C'était avant la fondation du monde, le dessein de Dieu, que nous fussions saints et irréprochables devant lui en amour; mais tout cela, c'est «en lui», en Christ (lisez Ephésiens 1: 3-7). Remarquez tout ce que Dieu nous a donné *en lui*, selon son dessein éternel. Ce n'est point le vieil homme restauré et rendu un bon Juif sous la loi. Faites attention à ces paroles: «Nous ne connaissons plus personne selon la chair». Ce n'est point l'homme travaillant péniblement sous la loi, mais si «quelqu'un est *en Christ*, c'est une nouvelle création: les choses vieilles sont passées; voici, toutes choses sont faites nouvelles, et toutes sont de Dieu» (2 Corinthiens 5: 15-17).

De quoi le croyant peut-il avoir besoin, ou que peut-il désirer de plus, sinon la grâce de marcher d'une manière digne de cet appel céleste de Dieu *dans le Christ Jésus*. Il est notre justice, mais non pour rendre bon le vieil homme sous la loi. Ce que nous sommes, c'est ce qu'il est fait maintenant pour nous, comme ressuscité d'entre les morts. Comme il est, nous sommes, nous aussi, dans ce monde, et tout est de Dieu. Quel bonheur est celui dont nous jouissons, quand nous avons vu la fin de toute espérance en la chair sous la loi, et que nous trouvons tout *en Christ*, en résurrection. Non pas moi, mais Christ.

Que notre Dieu et Père bénisse ces quelques remarques pour la délivrance de plusieurs âmes, et qu'à son nom soit toute gloire!